

**Assemblée générale**

Distr. générale
17 octobre 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session**Demande d'inscription d'une question additionnelle
à l'ordre du jour de la cinquante-cinquième session****Suite à donner au résultat du Sommet du Millénaire****Lettre datée du 6 octobre 2000, adressée au Secrétaire général
par les Représentants permanents de l'Algérie, de la Finlande,
de la Namibie, de la Pologne, de Singapour et du Venezuela
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Les Missions permanentes de l'Algérie, de la Finlande, de la Namibie, de la Pologne, de Singapour et du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies ont l'honneur de demander, conformément à l'article 15 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'inscription à l'ordre du jour de la cinquante-cinquième session d'une question présentant un caractère d'importance et d'urgence intitulée « Suite à donner au résultat du Sommet du Millénaire ».

Conformément à l'article 20 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, un mémoire explicatif est joint à la présente note (voir annexe).

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Algérie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Abdallah **Baali**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Finlande
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Marjatta **Rasi**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Namibie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Martin **Andjaba**

** Deuxième retraitage pour raisons techniques.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Pologne
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Janusz **Stańczyk**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de Singapour
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Kishore **Mahbubani**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Venezuela
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Ignacio **Arcaya**

Annexe

Mémoire explicatif

Le Sommet du Millénaire, la plus grande rencontre jamais organisée par l'Organisation des Nations Unies, vient tout juste de s'achever il y a quelques semaines par l'adoption d'une déclaration prospective et ambitieuse du même nom, qui, avec le rapport du Secrétaire général établi à cette occasion, définit un programme astreignant pour l'Organisation des Nations Unies au titre du nouveau millénaire. De nombreux domaines de préoccupation y sont abordés, et ce ne sont pas les défis à relever qui manquent. Ce qui importe à présent, c'est d'appliquer la Déclaration et d'en assurer le suivi, comme préconisé dans la plupart des discours prononcés lors du débat général de cette session de l'Assemblée générale.

Pour maintenir l'élan suscité par le Sommet du Millénaire, nous proposons, compte tenu de la portée de la Déclaration, qu'une question distincte intitulée « Suite à donner au résultat du Sommet du Millénaire » soit inscrite à l'ordre du jour de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale.
